

REÇU

Nous soussignés Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Portugaise, dont le siège social est à Paris 14^{ème} représentée par son Président Monsieur Carlos Vinhas Pereira.

Attestons par la présente avoir reçu de la société **VAMTECH** dont le siège social est à Saint Pierre du Perray la somme de **300,00 euros** (Trois cents euros) représentant la cotisation pour la période du 27 juillet 2018 au 26 juillet 2019.

Fait à Paris, le 13 septembre 2018

Pour valoir et servir ce que de droit.

Carlos Vinhas Pereira

Président

